

Violences urbaines

Les pyromanes et les profiteurs



CERCLE ORION

La vague de violences urbaines que subit la France révèle l'insuffisance de nombreuses politiques publiques accumulée depuis près de quarante ans. Ces violences qui nuisent à la considération de la France et renforcent les argumentaires hostiles aux principes républicains, piliers de la Nation et de la démocratie françaises, sont permises par un discours politique d'aliénation condescendante des populations d'origine étrangère sous couvert de bienveillance et par un soutien direct de certaines forces politiques qui espèrent tirer profit électoralement du feu et du sang.

Par Thibault HERRMANN

AXE PHARE "IDENTITE & ORDRE REPUBLICAIN"

De l'instruction scolaire à l'assimilation républicaines des populations d'origine étrangère y compris des personnes ayant acquis la nationalité française, de la conscience de faire partie d'une société où les coûts sont partagés, ce qui suppose le respect d'autrui, des biens et de l'autorité publique, à la gestion personnelle de la frustration, le retour de problèmes refoulés se manifeste de manière soudaine alors que la cocotte-minute couvait bruyamment. L'épisode actuel doit faire prendre conscience de ce que la cohésion nationale et la citoyenneté républicaine ne sont pas de vains éléments de langage politiques mais les éléments constitutifs d'une société policée, sans quoi celle-ci s'en retourne à l'état de nature.

Un défi pour l'ordre républicain

La mort d'un jeune homme de dix-sept ans à Nanterre (Hauts-de-Seine), à l'occasion d'une opération de police, a servi de prétexte à un épisode de graves violences contre les personnes et les biens, amplifié par la publication d'une vidéo décontextualisée du tir mortel. Lors de la « marche blanche » qui s'est avérée festive en hommage au jeune homme, des dégradations ont été relevées sur le mémorial des Martyrs de la Déportation et de la Résistance de la ville, comprenant le tag : « *racaille policière de St-So à Nanterre* », laissant constater la convergence de vues entre les jeunes émeutiers des quartiers prioritaires de la politique de la ville et les militants d'extrême gauche.

Dans une société démocratique, les décisions issues des instances désignées au suffrage universel doivent déterminer un ordre social avec des règles qui sont appliquées par la force si nécessaire, sous peine de se condamner à la dictature décentralisée de la loi du plus fort décidée par les chefs de bande. Tel est le sens de l'adage « force doit rester à la loi ». En France, l'ordre public est la construction juridique de référence pour fonder la légitimité de l'administration à prendre les mesures garantissant la paix sociale. Ses critères sont le bon ordre, la salubrité, la sécurité et la tranquillité publiques ainsi que la sauvegarde de la dignité humaine. Or, en appelant à la « justice » comme préalable à la paix

sociale, les députés La France insoumise comme David GUIRAUD démontrent qu'ils n'ont cure de la stabilité sécuritaire permettant aux gens de se rendre au travail, de faire leurs courses, de pratiquer un loisir, de participer à la vie politique.

Plus encore, en se rendant à une manifestation non déclarée en l'honneur d'Adama TRAORÉ, délinquant (pénal) et violeur (reconnu après sa mort pour l'indemnisation civile de la victime), décédé à l'occasion d'une opération de police en 2016, les députés LFI et EELV montent là aussi que peu leur importe si l'autorité administrative est empêchée d'assurer la sécurité des personnes et des biens en prévoyant un dispositif à même d'empêcher pillages et jets de projectiles le cas échéant enflammés. Seul compte le fait de se montrer pour envoyer des signaux *via* les réseaux sociaux à un électorat auquel on répète à l'envi que son salut réside dans la destruction de l'ordre républicain, alors qu'on constate bien que lorsque la police n'est pas là, les commerces sont pillés et les services publics incendiés.

L'implication de jeunes voire de très jeunes Français issus de l'immigration dans des violences urbaines visant les symboles républicains, mémoriaux et tout ce qui représente la France révèle une crise de la conception républicaine de la citoyenneté, qui est élective. On est Français parce que l'on s'inscrit dans la communauté de destin et la société politique françaises, avec son Histoire et la volonté de vivre sous ses lois. Telle était en substance le propos d'Ernest RENAN dans sa célèbre conférence *Qu'est-ce qu'une Nation ?* prononcée le 11 mars 1882 à la Sorbonne, justifiant ainsi le caractère français de l'Alsace-Moselle en dépit de la justification ethnique invoquée par l'Allemagne, puissance occupante, laquelle justification sert de nos jours de prétexte à d'autres guerres de conquête...

L'invention de « l'autre »

Le pullulement de discours condescendants à l'égard des Français issus de l'immigration tend à exacerber cette appartenance ethnico-religieuse contraire à la conception républicaine. Pour récupérer électoralement une jeunesse à qui l'école de la

République n'a pas réussi à donner un élan de vie, la gauche mélenchoniste se positionne en rupture avec les fondamentaux de la démocratie française, dont notamment la laïcité de la République, pour lui substituer la parole performative qui est tour à tour censurée, pour se victimiser, et censurante à l'égard des opinions contraires, faisant primer l'invective grossière (« *Nous enverrons [les policiers] se faire soigner* », Jean-Luc MÉLENCHON le 27 mars 2023) sur la finesse de la nuance (débattons des missions et des moyens matériels et humains de la police et constatons qu'il n'y a pas de légitimité démocratique pour mettre en œuvre les préconisations de la France insoumise).

Ce faisant, les Français issus de l'immigration sont réduits à d'éternelles victimes par ce discours politique, présentés comme subissant à toutes les étapes de leur vie la domination des Blancs, réduites à « *un jeune Arabe* », seul qualificatif trouvé par Mathilde PANOT (députée, présidente du groupe LFI à l'Assemblée nationale) pour parler du jeune homme décédé à Nanterre. Qu'ils soient d'origine étrangère ou non, les Français non blancs ne sont pas considérés comme des citoyens à part entière mais comme un troupeau qui doit se diriger comme les moutons de Panurge, d'un seul tenant, vers Jean-Luc MÉLENCHON. Ils sont réduits à d'éternels mineurs incapables de se choisir un destin, d'avoir une volonté et donc, le cas échéant, d'être tenus pour responsables de leurs méfaits, ce qui permet de différencier le jugement moral à l'égard d'auteurs d'actions de la même gravité suivant le faciès de la personne soupçonnée.

Adieu Gaston MONNERVILLE, Félix ÉBOUÉ, Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, Nafissa SID CARA... Vous qui avez fait vivre la Nation française par-delà les différences de couleur de peau, vous seriez hélas aujourd'hui relégués au rang de « vendus » par la guilde mélenchoniste qui met dans le même sac les personnes non blanches originaires de territoires français, les Français issus de l'immigration qui n'adhèrent pas à la société française, commettent des violences ou appellent à la haine contre la France, et les Français issus de l'immigration qui ne posent aucun problème. Ces derniers sont la cible privilégiée d'injures racistes de la part de militants prenant fait et cause pour le séparatisme. Dans cette perspective, « *vendus* » a été le terme scandé par les manifestants de la marche en mémoire d'Adama TRAORÉ de 2020 à l'encontre de policiers noirs, avant qu'on leur hurle : « *suicidez-vous* ». Il en va de même pour des élus de la Nation ayant des origines à l'étranger et qui ne défendent pas le suicide de la France au profit de la loi des caïds. Les députées Fadila KHATTABI (REN) et Naïma MOUTCHOU (HOR) ont été victimes, fin juin, d'envois épistolaires injurieux et racistes qui ont valu une plainte. Cela s'inscrit dans le *continuum* raciste

existant entre ce gauchisme victimaire et les tenants de l'islamisme politique, tel que ce fut déjà le cas lorsque le militant LFI Taha BOUHAFS a été condamné pour injure publique raciste à l'encontre de la policière Linda KEBBAB, traitée d'« *Arabe de service* ». Partisan de l'abrogation du principe constitutionnel d'égalité devant la loi, ledit militant avait invoqué pour sa défense le fait qu'appartenant à une « *minorité discriminée* », il ne pouvait être réellement raciste.

Néron, sors de ce corps

L'historien Suétone rapporte le mythe de l'Empereur Néron qui aurait laissé brûler Rome pour accélérer ses projets urbains tout en contemplant les dégâts et la détresse des habitants, jouant de la harpe du haut de son palais. Plus zélés que Néron l'incendiaire, Jean-Luc MÉLENCHON et les députés LFI s'abstiennent ouvertement de demander la cessation des violences, des pillages et des destructions de services publics. Tout juste a-t-on vu ce dernier verser des larmes de crocodile suite à la tentative d'assassinat de la femme et des enfants du maire de l'Haÿ-les-Roses (Val-de-Marne) après avoir appelé à épargner les écoles, gymnases et bibliothèques... mais pas les mairies, les autres services publics et les biens privés. « *Les chiens de garde nous ordonnent d'appeler au calme. Nous appelons à la justice* », a-t-il tweeté, arguant de ce que la justice doit nécessairement être le préalable à la paix civile, au mépris du temps judiciaire qui inclut les nombreuses investigations nécessaires à la manifestation de la vérité, infiniment plus complexes que les conclusions hâtives et téméraires se jouant des règles de droit dont la modification peut pourtant être débattue au Parlement.

Concernant les violences aux personnes dont celles contre les policiers et les atteintes aux biens dont celles aux services publics, la députée Alma DUFOUR a déclaré que, dans le cadre « *du rapport de force, la fin justifie les moyens* ». Mme DUFOUR se figure par conséquent que la réforme de la police qu'elle appelle de ses vœux ne doit pas emprunter les voies constitutionnelles qui impliquent de soutenir un débat contradictoire et de reconnaître que son parti est minoritaire, cela serait trop simple. Il faut que la France s'embrace, que notre image soit ternie à l'international, que les institutions et les fonctionnaires soient menacés pour provoquer un changement de régime propice à une telle réforme. D'Alma DUFOUR aux putschistes de tous bords qui ont ensanglanté divers pays, il n'y a décidément qu'un pas.

La réforme souhaitée consiste, rappelons-le, à priver les membres des forces de l'ordre de leurs moyens matériels et juridiques de défense face à la violence exacerbée qu'ils rencontrent dans tous les aspects de leur vie professionnelle et en dehors, pensons au

couple de policiers, Jessica SCHNEIDER et Jean-Baptiste SALVAING, assassinés à leur domicile le 13 juin 2016 par un terroriste qui les avait suivis.

Mais puisque la fin justifie les moyens, alors le garagiste ou le cordonnier, l'artisan ou la PME qui ont vu le fruit de leur travail partir en fumée ont mérité leur sort, de même pour les employés qui ne peuvent plus se rendre à leur travail à cause de la destruction de leur voiture. Pire pour les proches de policiers qui connaissant l'angoisse du départ au travail ou encore pour la femme et les enfants d'un policier mis en cause pour l'usage de son arme, victimes de la révélation de leur adresse sur internet par un journaliste de *Oise hebdo* qui possède sans doute une dilection particulière pour le processus ayant mené à l'assassinat de Samuel PATY... La responsabilité individuelle du fait personnel ne procure pas assez de sensations fortes aux députés LFI et à leurs compagnons de route ; la responsabilité pénale collective du fait hypothétique d'autrui lui est préférable, ce qui constitue, convenons-en, une belle illustration de toute la capacité de cette famille politique à gouverner une démocratie.

Quelle est donc la faute de celui dont on a brûlé la voiture, la boutique, l'entreprise, le corps ? La participation intentionnelle à la société capitaliste d'exploitation planétaire, y compris pour le plus modeste commerçant. L'émancipation économique et politique lorsqu'on vient d'un milieu social modeste ou lorsqu'on exerce dans un quartier prioritaire de la politique de la ville étant bien trop méprisante pour ceux qui vivent du *deal* ou qui s'épanouissent dans les rodéos urbains, il faut punir aveuglément pour épancher la soif morbide des « jeunes » dont on cherche à acquérir le suffrage autrement que par l'intelligence.

Aux Hommes de bonne volonté de trouver les chemins, encore, d'un sursaut républicain. ■

Nos recommandations

Renforcer le caractère électif des droits consentis par la Nation française, la nationalité n'en étant que le plus élevé.

Les droits sociaux, notamment les prestations sociales non contributives, doivent être accordées à raison de ce que l'on fait (ou pas) et non de ce que l'on est (ou pas). Refuser d'engager ce débat, c'est accepter la déliaison de la Nation et légitimer la création d'un peuple parallèle pour lequel la force tient lieu de loi.

Renforcer l'éducation à la loi dès l'école

En faisant intervenir des policiers ou des juristes pour expliquer de manière simple et pédagogique comment se forment et s'appliquent les interdits dans la société française, démocratique et républicaine.